

Rapport administratif et financier 2025





L'action est la clé fondamentale
de tout succès.”

— *Pablo Picasso*

Message du Conseil administratif	4
Portraits du Conseil administratif	5
Composition du Conseil municipal	6
Portraits du Conseil municipal	7
Résumés des séances du Conseil municipal	8
L'année 2025 en 9 coups d'œil	10

LES POINTS FORTS DE 2025

01 Administration / Finances / Ressources humaines	14
02 Communication	18
03 Durabilité / Énergie / Environnement	20
04 Aménagement / Mobilité	22
05 Travaux / Infrastructures / Constructions	24
06 Grands projets	26
07 Cohésion sociale / Sport	28
08 Culture	30
09 Sécurité	32

ANNEXES (Extrait et résumé des exercices 2025)

I. Commune de Confignon	36
II. Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon	40
III. Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon	46

Impressum	54
-----------	----

Planifier l'avenir tout en renforçant la proximité



Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, habitantes et habitants de Confignon,

L'année 2025 a été marquée par la volonté de préparer l'avenir de Confignon tout en consolidant les liens avec la population. Dans un contexte communal en évolution, le Conseil administratif a poursuivi son travail en veillant à maintenir un équilibre entre vision à long terme, gestion rigoureuse et attention portée aux besoins du quotidien.

Dans cette perspective, le programme de législature 2025–2030 s'articule notamment autour de trois axes transversaux : la communication et la participation citoyenne, les grands projets d'aménagement, ainsi que le plan d'action « climat & biodiversité ». Ces priorités renforcent la cohérence de l'action communale sur des enjeux qui dépassent les seuls dicastères.

Plusieurs dossiers structurants ont avancé au cours de l'année. La planification territoriale, les grands projets d'aménagement, la mobilité, la transition énergétique, la sécurité et la préservation du cadre de vie ont mobilisé les autorités et l'administration.

La proximité avec les habitantes et habitants a également constitué un fil conducteur de l'action communale. Elle s'est traduite par une information plus régulière, des supports de communication renouvelés, le développement d'offres destinées aux familles, le soutien à la vie associative et culturelle, ainsi qu'une attention constante portée à la qualité des prestations communales.

Enfin, l'année 2025 souligne l'importance d'une gestion financière saine et responsable. Préparer l'avenir suppose de rester attentif aux ressources disponibles, aux investissements nécessaires et aux opportunités de développement qui peuvent se présenter. Les pieds bien ancrés dans la réalité communale et le regard tourné vers les années à venir, le Conseil administratif entend poursuivre son action avec rigueur, ouverture et proximité, au service de Confignon et de ses habitantes et habitants.

Il tient également à remercier les membres du Conseil municipal, ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale, pour leur implication active et leur engagement tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de ce rapport administratif et financier pour l'année 2025.

Félicien MAZZOLA

Nathalie VON GUNTEN-DAL BUSCO

Frédéric REVERCHON

Membres du Conseil administratif



Félicien MAZZOLA (PS)

Groupe politique:

Voix de Gauche, PS, Vert.e.s – Confignon.Ensemble

Conseiller administratif,

Maire du 1^{er} juin au 31 décembre 2025

Responsable des dicastères suivants:

Social, sécurité, culture, sport, logement.

Suppléant: Frédéric REVERCHON.



Nathalie VON GUNTEN-DAL BUSCO (Le Centre)

Groupe politique:

Le Centre – Les Vert'libéraux – Les Libéraux-Radicaux

Conseillère administrative

Responsable des dicastères suivants:

Constructions, infrastructure travaux, bâtiments, espaces publics, durabilité, énergie, environnement.

Suppléant: Félicien MAZZOLA.



Frédéric REVERCHON

Association indépendante:

Demain Confignon

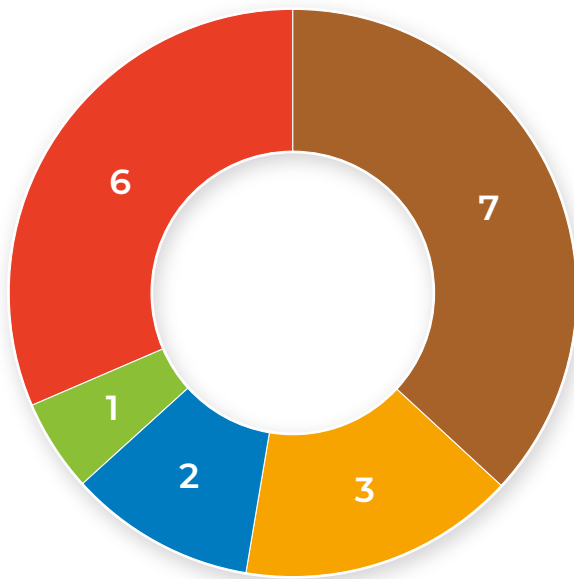
Conseiller administratif

Responsable des dicastères suivants:

Aménagement, mobilité, finances, promotion économique, numérique, administration.

Suppléante: Nathalie VON GUNTEN-DAL BUSCO.

Composition du Conseil municipal au 2 juin 2025 (nouvelle législature)



- Demain Confignon
- Le Centre
- Les Libéraux-Radicaux
- Les Vert'libéraux
- Voix de gauche



25
Délibérations votées



1
Résolution votée



1
Motion

Membres du Conseil municipal de la précédente législature du 1^{er} janvier au 31 mai 2025

Martin Barcellini (DC)
Vincent Friot (DC)
Christian Marti (DC)
Pierre-Alain Mottier (DC)
Frédéric Reverchon* (DC)
Christian Rupp (DC)
Yvette Tornare (DC)
Irina Di Stefano (LC)
Paul Eugster (LC)

Floriane Schmidt* (LC)
Xavier Francey (PLR)
Nicole Roehrich* (PLR)
Isabelle Stoffel (PLR)
Aline Joliat* (VDG)
Fabienne Hutin (VDG)
Jean-Claude Kormann (VDG)
Félicien Mazzola (VDG)
Julie Peradotto (VDG)
Vincent Tournier (VDG)

* Composition du bureau du Conseil municipal du 1^{er} janvier au 31 mai 2025

Présidente:
Nicole Roehrich

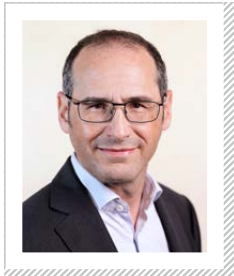
Vice-Présidente:
Floriane Schmidt

Secrétaire:
Aline Joliat

4^e membre:
Frédéric Reverchon

Membres du Conseil municipal

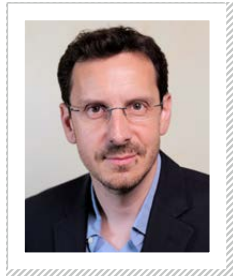
du 2 juin jusqu'au 31 décembre 2025 (nouvelle législature)



Martin Barcellini ^{*}
DC



Anne-Muriel Brouet
DC



Loïc Jacot-Descombes
DC



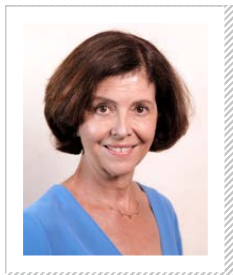
Odile Jaegle Bonvin
DC



Christian Marti
DC



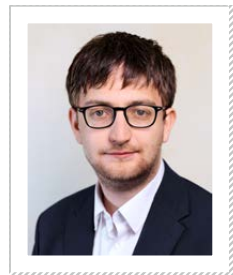
Pierre-Alain Mottier
DC



Joëlle Zilliox
DC



Paul Eugster
LC



Téo Racordon
LC



Floriane Schmidt
LC



Xavier Francey
PLR



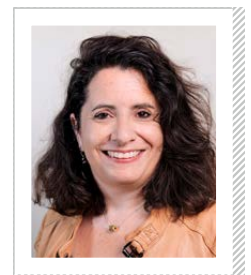
Nicole Roehrich ^{*}
PLR



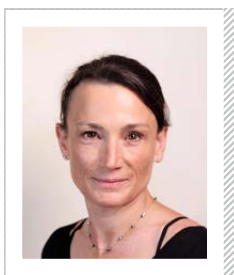
Sylvie Jay
PVL



Christian Chatelanat
VDG



Fabienne Hutin
VDG



Aline Joliat ^{*}
VDG



Gustavo Kuhn
VDG



Caroline Orell
VDG



Vincent Tournier
VDG

^{*} Composition du bureau du Conseil municipal du 2 juin au 31 décembre

Président:
Martin Barcellini

Vice-Présidente:
Aline Joliat

Secrétaire:
Nicole Roehrich

DC: Demain Confignon

LC: Le Centre

PLR: Les Libéraux-Radicaux de Confignon

PVL: Les Vert'libéraux Genève

VDG: Voix de Gauche

Résumés des séances du Conseil municipal en 2025

Séance du 11 février

Lors de sa séance, le Conseil municipal a :

- **Approuvé** à l'unanimité, un crédit d'étude de CHF 220'000.- pour le réaménagement des chemins de Vuillonex et des Hutins (DM 986);
- **Accepté** à l'unanimité, un crédit de CHF 75'000.- TTC, destiné à l'étude préliminaire mobilité et paysage des secteurs Village et Coteau (DM 987);
- **Voté** par 15 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, un crédit d'étude de CHF 485'000.- TTC pour la réalisation d'un mandat d'études parallèles portant sur les espaces publics des Cherpines et l'engagement d'un assistant à la maîtrise d'ouvrage (DM 983).

Séance du 25 mars

Lors de sa séance, le Conseil municipal a :

- **Décidé** de renvoyer dans trois commissions le préavis relatif au projet de plan localisé de quartier d'ensemble (PLQ d'ensemble 30'087) des Cherpines (PDM 989);
- **Voté** à l'unanimité, sur le siège, un crédit de réalisation de CHF 240'000.- pour le remplacement de la distribution de chauffage de la salle communale et de l'ancienne école (PDM 991);
- **Voté** à l'unanimité, la motion 222 dans sa version amendée pour l'implication citoyenne dans la vie politique, par la promotion de la transparence de la vie politique municipale (M 222).

Séance du 15 avril

Lors de sa séance, le Conseil municipal a :

- **Adopté** par 9 voix pour, 8 voix contre et 1 abstention le plan localisé de quartier d'ensemble (PLQ d'ensemble 30'087) des Cherpines (DM 989);
- **Voté** à l'unanimité, sur le siège, un crédit de réalisation de CHF 395'000.- pour le remplacement du système de production de chaleur de la mairie (PDM 992);
- **Accepté** à l'unanimité, sur le siège, un crédit de CHF 129'000.- pour la rénovation des canalisations, la mise en place d'une étanchéité et la pose d'un drain en pied de façade à l'école de Confignon (PDM 993);
- **Approuvé** par 16 voix pour et 2 abstentions un crédit d'investissement de CHF 167'000.- destiné à la réalisation d'une place de jeux et d'un espace public à l'angle de la rue René-Jollien dans le quartier de Cressy (DM 990).

Séance du 13 mai

Lors de sa séance, le Conseil municipal a :

- **Approuvé** à l'unanimité, sur le siège, les comptes de la Fondation d'intérêt public communal pour les structures d'accueil préscolaire à Confignon et Aire-la-Ville (PDM 998) et les comptes 2024 de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon (PDM 999);
- **Validé** à l'unanimité, sur le siège, la PDM 1000 relative à la modification des statuts de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon.

- **Amendé** et adopté par 10 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions, sur le siège, l'augmentation de la participation financière de la commune à CHF 96'000.- pour la réfection de trois courts au tennis club de Confignon (PDM 997);
- **Décidé** de renvoyer en commission une demande de crédit de CHF 985'000.- destiné à l'arborisation et le réaménagement du chemin Carabot et de la rue Joseph-Berthet dans le quartier de Cressy (PDM 996);
- **Approuvé** à l'unanimité, la DM 994 relative à l'approbation des comptes annuels 2024 dans leur intégralité et des crédits budgétaires supplémentaires 2024.

Séance du 2 juin

Le 2 juin s'est tenue la séance constitutive du Conseil municipal.

À l'ordre du jour : la lecture de l'arrêté du Conseil d'État validant les élections du 23 mars, la prestation de serment des conseillères et conseillers municipaux, l'élection du bureau ainsi que celle de son président, M. Martin Barcellini, et la désignation des membres des différentes commissions.

Séance du 30 septembre

Lors de sa séance, le Conseil municipal a :

- **Approuvé** à l'unanimité, la proposition du Conseil administratif relative à l'approbation des crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir (DM 995);
- **Voté** à l'unanimité, le crédit de CHF 985'000.- pour l'arborisation et le réaménagement du chemin Carabot et de la rue Joseph-Berthet à Cressy (DM 996);

- **Approuvé** sur le siège la délégation de compétence au Conseil administratif pour la délivrance des préavis en matière de naturalisation (PDM 1002) et pour la passation de certains actes authentiques (PDM 1003);
- **Décidé** à l'unanimité le renvoi dans toutes les commissions de la proposition du Conseil administratif relative au budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter (PDM 1004);
- **Approuvé** sur le siège, à l'unanimité, la proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture du crédit de CHF 175'200.- destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU, pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises (PDM 1005);
- **Adopté** par 17 voix pour et 1 abstention, sur le siège, la résolution relative à la consultation pour la 4^e mise à jour du Plan directeur cantonal Genève 2030 (R 229).



Séance du 18 novembre

- **Décidé** de renvoyer dans trois commissions une demande de crédit de CHF 1'806'000.- destinée à la rénovation des toitures, à l'installation solaire et à la mise aux normes incendie de la salle communale et son annexe (PDM 1010);
- **Approuvé** sur le siège, par 14 voix pour et 4 abstentions, le crédit budgétaire supplémentaire de CHF 1'020'209.- pour des amortissements complémentaires (PDM 1012);
- **Approuvé** à l'unanimité, la demande de crédit de CHF 1'210'000 destiné au réaménagement du cimetière et à son reverdissement (DM 1001);
- **Amendé et validé** par 10 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions, la proposition du Conseil administratif relative aux indemnités allouées aux membres du Conseil administratif dès le 1^{er} janvier 2026 (DM 1006);
- **Amendé et accepté** à l'unanimité, la proposition du Conseil administratif relative au budget de fonctionnement annuel 2026, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter (DM 1004).

Séance du 16 décembre

- **Amendé et voté** à l'unanimité un crédit d'étude de CHF 250'000.- pour la réalisation d'études de mobilité pour une ou deux nouvelles lignes de bus (DM 988).
- **Amendé et approuvé** à l'unanimité, un crédit d'investissement de CHF 80'000.- destiné au remplacement d'un véhicule pour le parc automobile communal du service voirie et espaces verts (DM 1009);
- **Approuvé** à l'unanimité, un crédit d'étude de CHF 445'000.- destiné au sauvetage des arbres existants et au réaménagement de la place du village (DM 1011).

L'année 2025 en 9 coups d'œil



Entre gestion courante et adaptation

En 2025, l'administration a poursuivi ses prestations à la population, consolidé son organisation interne et assuré le suivi des finances communales dans un contexte budgétaire exigeant.

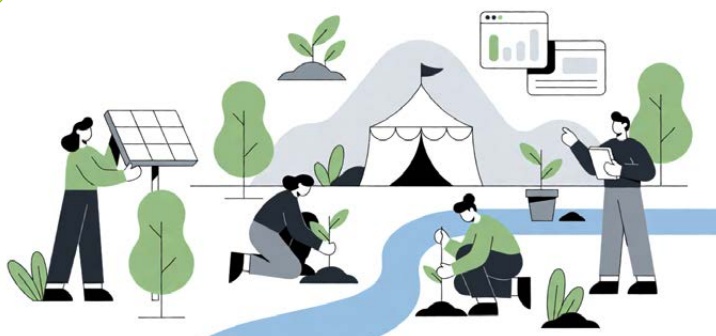
→ 01 | Administration / Finances p.14
Ressources humaines p.16

La communication devient un service à part entière

En 2025, la Commune a structuré sa communication pour renforcer la qualité et la régularité de l'information à la population. Le journal Confi'lien, le site internet et les réseaux sociaux ont été mobilisés de manière plus coordonnée pour rendre l'action communale plus accessible.



→ 02 | Communication p.18



Une première édition pour le Festival de la durabilité

Organisé en collaboration avec Bernex, le festival a proposé des ateliers pratiques, des stands d'information, des animations et des échanges avec des acteurs locaux pour aborder de manière concrète les thèmes de l'énergie, de la biodiversité et de la consommation responsable.

→ 03 | Durabilité / Énergie / Environnement p.20

Une rue scolaire pionnière

Première expérience du genre dans le Canton, la rue scolaire des Hutins ferme temporairement le trafic motorisé aux heures d'entrée et de sortie de l'école. Son objectif est de sécuriser les abords de l'établissement, de réduire les conflits entre les différents usagers et d'encourager les déplacements à pied ou à vélo.

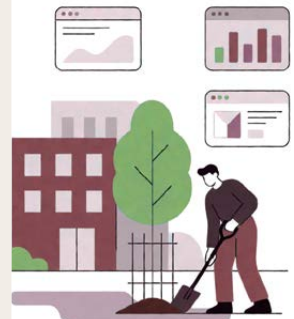


→ 04 | Aménagement / Mobilité p.22

Des arbres surveillés, protégés et renouvelés

En 2025, la Commune a investi CHF 22'000 dans la sécurisation de son patrimoine arboré. Les interventions ont été complétées par de nouvelles plantations, la protection d'arbres vénérables et des tontes tardives favorables à la biodiversité.

→ 05 | Travaux / Infrastructures / Constructions p.24



Le PLQ de Vuillonnex franchit une étape importante

Tandis que le PLQ d'ensemble des Cherpines suscite un important débat public, les études sur le PLQ de Vuillonnex ont repris et la coordination avec le Canton s'est renforcée pour préparer ce futur quartier, entre le village et la Croisée de Bernex.

→ 06 | Grands projets p.26

Sensibiliser à l'alimentation à tout âge

En 2025, la Commune a renforcé son engagement en faveur d'une alimentation saine et de saison. Des ateliers pédagogiques destinés aux enfants et aux adultes ont été mis en place avec les partenaires du réseau, et complétés par des ateliers cuisine et santé autour du bien-manger, des produits locaux et de la lutte contre le gaspillage.



→ 07 | Cohésion sociale / Sport p.28



La culture rassemble les publics

Du Bal chorégraphique à la dictée publique, en passant par les spectacles pour enfants, le cinéma en plein air, les concerts et les expositions, l'année culturelle 2025 a proposé des rendez-vous variés à la population de Confignon et au-delà.

→ 08 | Culture p.30

Mieux anticiper les crises

La Commune a poursuivi le travail engagé en 2024 pour structurer son plan de gestion de crise et renforcer sa préparation face aux événements majeurs.



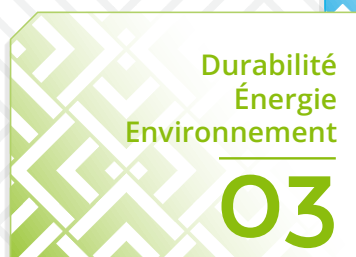
→ 09 | Sécurité p.32



L'avenir n'est jamais que du présent
à mettre en ordre. Tu n'as pas
à le prévoir, mais à le permettre."

— *Antoine de Saint-Exupéry*
Citadelle

Les points forts de 2025



Une année à la baisse pour les finances de la Commune

Après deux années de recettes fiscales record, la commune de Confignon clôt 2025 avec une perte de CHF 458'365, principalement due à la première application de la réduction des impôts sur le revenu votée en 2024. Malgré cette baisse de recettes, la gestion rigoureuse des charges et les dépenses non réalisées ont permis de contenir les coûts, maintenant ainsi une situation patrimoniale solide avec des fonds propres représentant 67 % du bilan total.

**Perte de
CHF 458'365 en
2025, mais fonds
propres à 67 %
du bilan, preuve
de solidité**



Fonctionnement

Après deux exercices marqués par des recettes fiscales record en 2022 et 2023, puis un premier retour à la normale en 2024, la Commune de Confignon boucle ses comptes 2025 avec une perte de CHF 458'365. Les charges totales s'élèvent à CHF 16'847'817, pour des revenus de CHF 16'389'452.

Cette évolution s'explique principalement par la baisse significative des recettes fiscales. Celles-ci s'élèvent à CHF 13'346'724, contre CHF 14'595'757 en 2024 et CHF 16'685'785 en 2023. L'année 2025 marque la première année d'application de la réduction des impôts cantonaux et communaux sur le revenu, acceptée en votation populaire en novembre 2024. Son impact sur la fiscalité communale est estimé à environ -10 %. À cela s'ajoute l'absence de correctifs fiscaux positifs liés aux années précédentes, contrairement à 2022 et 2023, qui avaient bénéficié de régularisations particulièrement favorables.

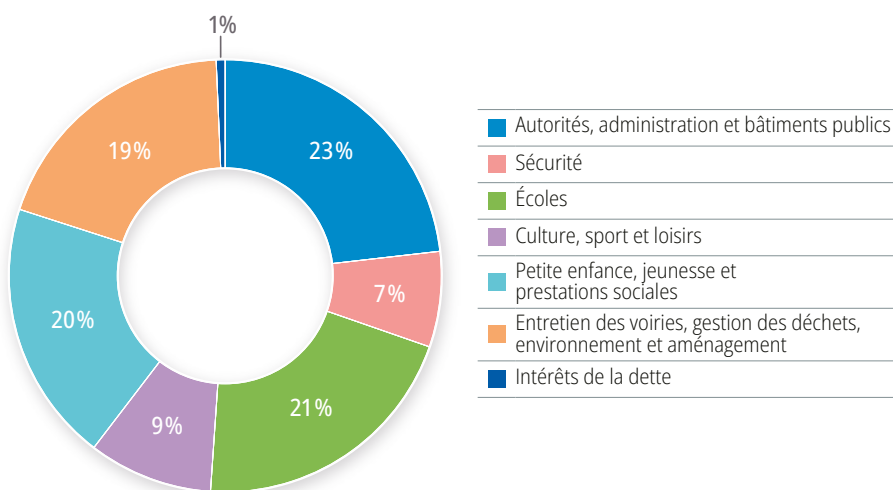
Du côté des charges, la Commune a maintenu une gestion rigoureuse. Les dépenses sont même inférieures au budget, ce qui a permis d'absorber une large part de la baisse des recettes fiscales, qui s'élève à CHF 1'431'453 par rapport au montant prévu. Toutes les catégories de charges affichent des économies, à l'exception des charges financières. Au total, les dépenses d'exploitation enregistrent une économie de CHF 867'491.

Bilan

Sur le plan patrimonial, la Commune présente en 2025 un bilan total de CHF 46'246'384. Les fonds propres s'élèvent à CHF 31'010'997, soit 67 % du total du bilan, ce qui témoigne d'une situation financière globalement solide. Les engagements financiers à long terme restent stables à 12 millions de francs.

Au cours de l'exercice, la Commune a remboursé une tranche d'emprunt de CHF 1,5 million, sans recourir à un nouvel endettement. La dette nette par habitant, calculée en déduisant le patrimoine financier des capitaux de tiers, reste ainsi négative, à CHF -1'122 par habitant au 31 décembre 2025, ce qui est un indicateur favorable.

Répartition des charges en 2025



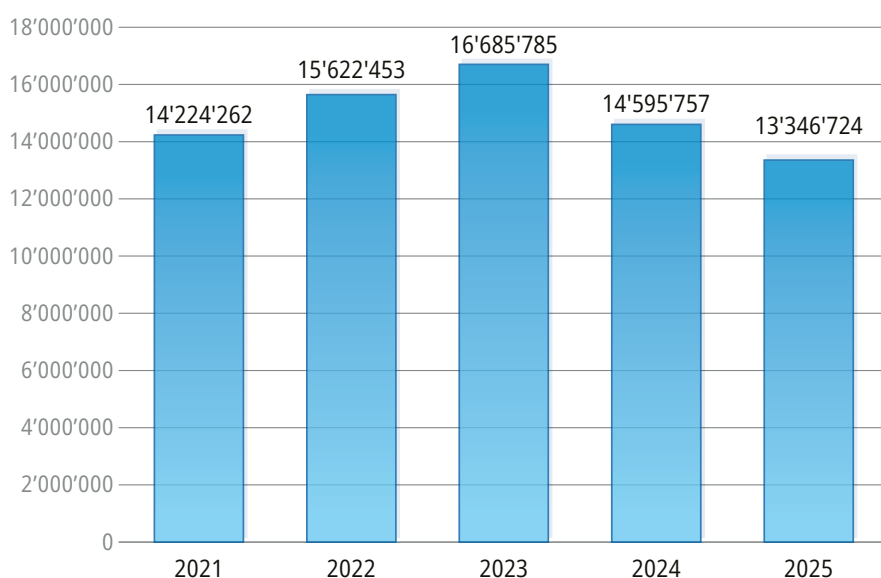
Répartition des charges 2025 de CHF 16'847'817, par catégorie.

Investissements

En 2025, la commune de Confignon a réalisé CHF 1'638'473 d'investissements bruts. Parmi les dépenses les plus significatives figurent le remplacement du système de distribution de chauffage du centre communal, ainsi que celui de la pompe à chaleur de la Mairie, pour un montant total de CHF 460'000.

La Commune a également engagé CHF 195'000 pour diverses études préparatoires à de futurs projets sur son territoire. Ces travaux concernent notamment le tronçon de Voie Verte destiné à relier la commune de Bernex à la Bâtie, le réaménagement de la Place du Village et la préservation de ses arbres, le réaménagement des chemins de Vuillonex et des Hutins, ainsi que la rénovation du pont des Marais.

Revenus fiscaux des cinq dernières années



Revenus fiscaux de 2021 à 2025

Stabilité et renforcement des compétences RH en 2025

L'année 2025 marque un retour à la stabilité au sein des ressources humaines, après deux exercices marqués par d'importants mouvements de personnel. Plusieurs changements sont toutefois intervenus au cours de l'année afin d'assurer la continuité des prestations communales et de renforcer les compétences internes.

Après deux années de réorganisations, nous assurons la continuité des services grâce à de nouvelles recrues et à des postes ciblés.

Évolutions du personnel

Pôle administration

Au début de l'année 2025, la Commune a enregistré le départ de la comptable communale, Madame Vanessa Metni, ainsi que celui de l'assistante administrative en charge des ressources humaines, Madame Géraldine Berger.

Afin d'assurer la continuité des activités financières et administratives, Madame Virginie Vergari a rejoint la Commune le 1^{er} juin 2025. Spécialiste en finances et comptabilité, elle assume également la responsabilité du traitement des salaires.

Par ailleurs, à la suite du départ de Madame Isabel Jan Hess, responsable du service culture et communication, la Commune a choisi de renforcer ce domaine en créant un poste spécifiquement dédié à la communication. Madame Laurence Dufour a été engagée à ce titre le 1^{er} juin 2025.

Pôle social

Dans le secteur des restaurants scolaires, Madame Dominique Mordasini a fait valoir ses droits à la retraite en 2025. À la suite de ce départ, Madame Habibe Lipovica a été engagée en poste fixe.

Cellule grands projets

Créée en 2023, la cellule «grands projets» accompagne la réalisation simultanée de deux projets d'envergure pour la Commune: les futurs quartiers des Cherpines et de Vuillonnex.

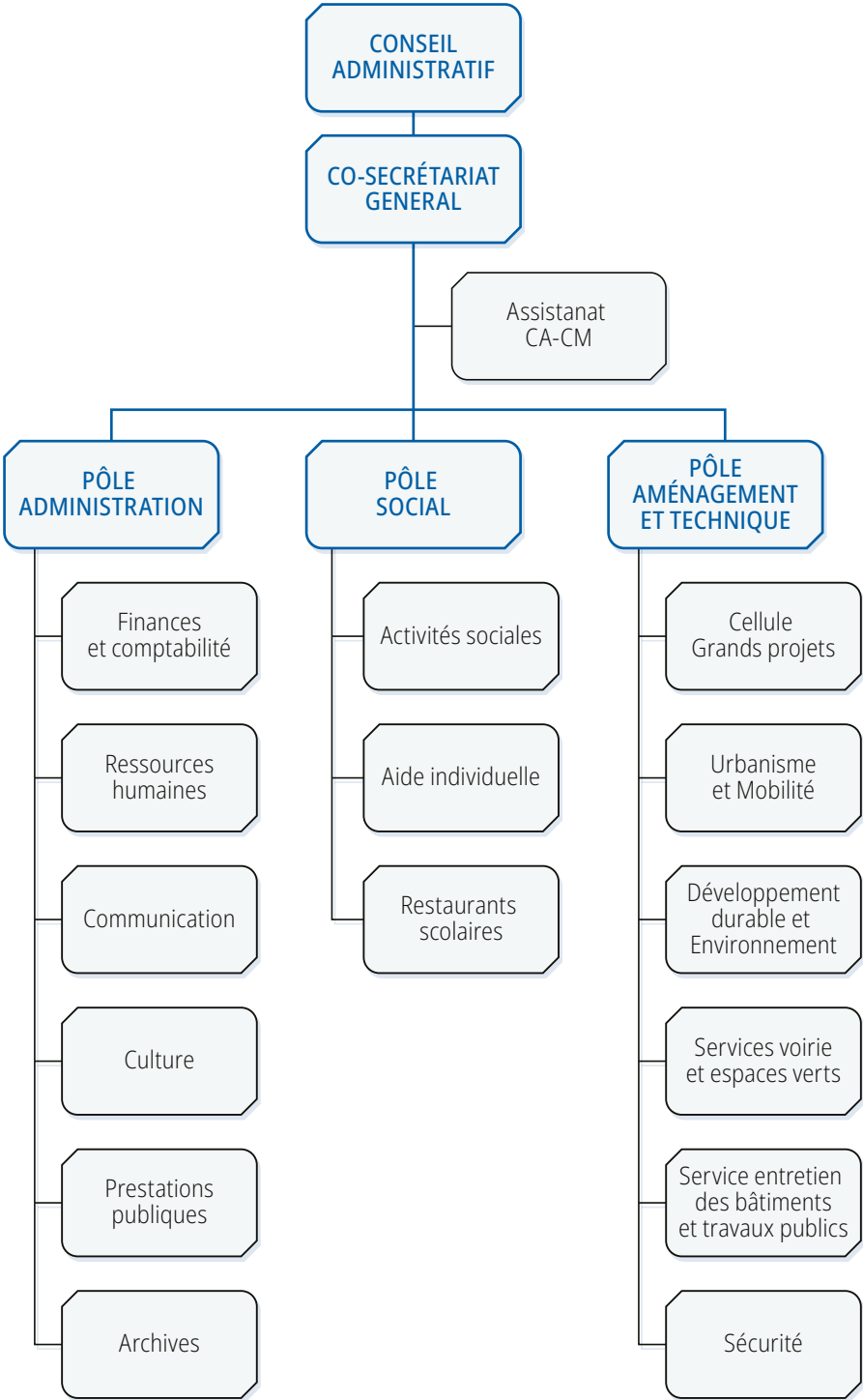
Dans ce contexte, Monsieur Hugo Badan, urbaniste, a rejoint la cellule le 1^{er} août 2025. Son engagement permet de renforcer les compétences internes dédiées au suivi de ces projets stratégiques.

Effectifs du personnel

Pôles et services	ETP 2025	Nbre employés	Départs 2025	Arrivées 2025
Administration	6.45	9	3	2
Social	3.10	4	0	0
Restaurants scolaires	2.80	7	1	1
Aménagement et technique	6.60	8	0	0
Voirie et espaces verts	7	7	0	0
Bâtiments	5	6	0	0
Grands projets	3	4	0	1
Total	33.95	45	4	4

Effectifs au 31.12.2025

Organisation et hiérarchie des services



Organigramme au 31.12.2025

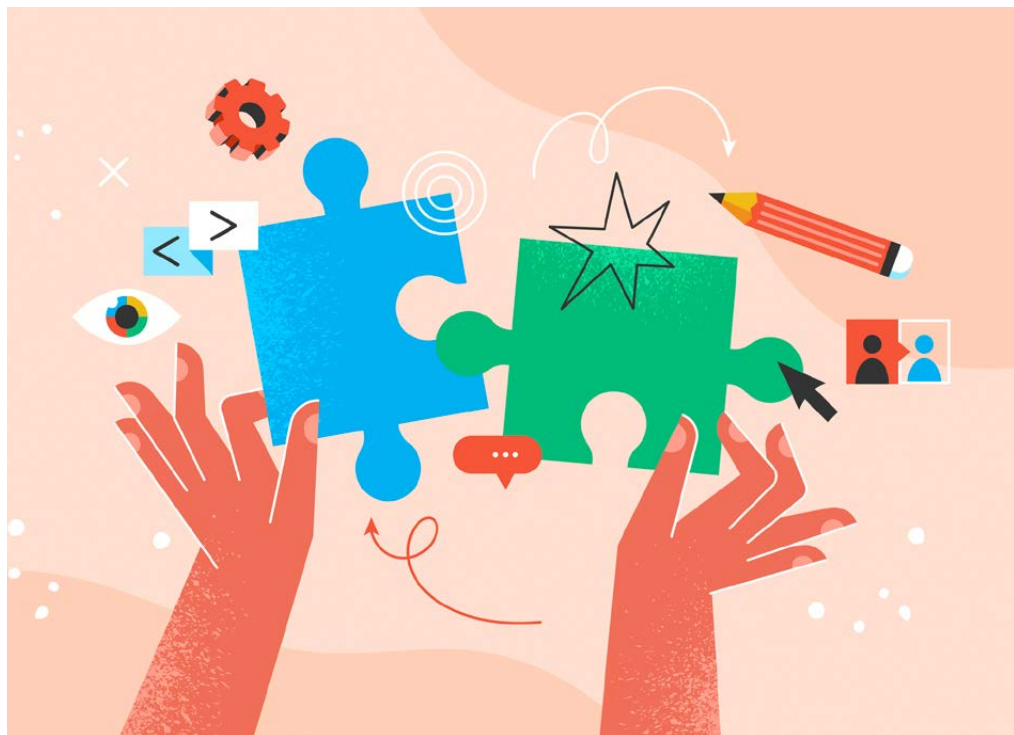
Et encore

Quelques chiffres pour 2025:

- 12 mariages célébrés.
- 9 dossiers de naturalisation traités, concernant 13 personnes.
- 532 cartes journalières CFF vendues.
- 341 documents officiels délivrés ou traités: changements d'adresse, arrivées dans la commune, formulaire et attestation de départ, certificats de domicile Confédéré, déclarations de domicile, attestations de résidence, certificats de séjour, pièces d'identité.
- 220 médailles pour chien délivrées.
- Population résidente: 4'570 habitantes et habitants à fin 2025, contre 4'569 à fin 2024.

Communication: informer, expliquer, rapprocher

En 2025, la Commune a renforcé la place de la communication dans son organisation. Au-delà de l'information à destination de la population, cette fonction transversale permet d'assurer la cohérence institutionnelle, la lisibilité de l'action communale et l'accompagnement stratégique des projets. Cette évolution s'est notamment traduite par la création d'un service communication distinct du service culturel. Occupé à 80 % par une chargée de communication, ce poste renforce la coordination des supports, le suivi des contenus et l'appui aux services.



Plan de législature 2025-2030: fixer le cap

À la suite de l'entrée en fonction du nouveau Conseil administratif, les magistrats et l'administration communale ont travaillé à l'élaboration du programme de législature 2025-2030. Ce document fixe les grandes orientations politiques pour les années à venir et servira de feuille de route pour l'action communale.

La communication a accompagné cette démarche afin de rendre les priorités de la législature compréhensibles, lisibles et accessibles. Elle permet ainsi de donner une vision claire des objectifs poursuivis, des projets à venir et des actions prévues au service de la population.

Informier avec clarté et transparence

En 2025, trois numéros du journal communal Confilien ont été publiés. Le premier, paru en mars, avait pour dossier thématique «La nature reprend ses droits». L'édition de juin présentait le bilan de législature 2020-2025 et celle de novembre, le programme de législature 2025-2030. Ce support reste un canal important pour présenter les projets en cours, expliquer les décisions communales et valoriser les actions menées par les services et les associations locales.

Le site internet communal a également joué un rôle central dans l'information à la population. En 2025, 54 actualités y ont été publiées. Le site confignon.ch a enregistré 80'300 visites, soit une hausse de 6 %, et 166'936 pages vues, en progression de 6,4 %.

Accompagner les projets structurants

La Commune a renforcé son travail d'information sur des dossiers complexes, notamment le projet des Cherpines. Des supports spécifiques ont été créés pour présenter de manière objective les contours du projet, ses étapes de planification et ses enjeux.

Deux brochures ont été réalisées et distribuées à la population: « **Les Cherpines. En toute transparence** » et la **brochure de votation communale du 8 mars 2026**. Une plaquette consacrée à l'écoParc des Cherpines (ZICO) a également été produite, afin de présenter le développement de ce secteur et ses opportunités économiques. Ces supports répondent à un objectif de transparence et de rigueur informationnelle, dans un contexte où les grands projets d'aménagement suscitent naturellement des questions au sein de la population.

Une image communale en cohérence avec ses valeurs

La communication communale contribue à faire évoluer l'image perçue de la Commune pour qu'elle reflète les valeurs portées par l'institution: proximité, transparence, sens du service public et attention au cadre de vie. Ce travail passe par des supports plus lisibles, une présentation plus cohérente des informations et une attention accrue à la qualité des contenus publiés. Il vise à renforcer la reconnaissance de la Commune et à proposer une information claire, actuelle et adaptée aux usages de la population.

« Communiquer, c'est davantage qu'informer: c'est susciter la curiosité et l'intérêt. C'est proposer une version des faits au plus près de l'objectivité, tout en racontant une histoire qui donne envie d'être lue ».



80'300

visites sur www.confignon.ch

+6 %



166'936

pages vues

+6,4 %



3

éditions du Confignon



54

actualités publiées sur le site communal



81

publications et reels diffusés sur Instagram et Facebook, hors stories

Préserver l'environnement et accompagner la transition énergétique

En 2025, la Commune a poursuivi ses actions en faveur de l'environnement, de l'énergie et de la qualité de vie. La signature de la Charte d'engagement pour le Vallon de l'Aire, la première édition du Festival de la Durabilité, le remplacement de la chaudière à gaz de la mairie par une pompe à chaleur (PAC) ou encore la mise en place d'un suivi énergétique des bâtiments communaux illustrent une année marquée par des projets concrets et durables.

Une année marquée par des mesures concrètes en faveur du climat, des ressources et du cadre de vie.

Vallon de l'Aire: un engagement sur dix ans

En 2025, la Commune s'est engagée pour une durée de dix ans aux côtés du Canton et des communes de Bernex, Lancy, Onex et Perly-Certoux, en signant la Charte d'engagement pour le Vallon de l'Aire.

Cette charte vise à mieux coordonner les actions menées autour de ce site naturel et paysager important. Elle prévoit la mise en place des moyens humains et financiers nécessaires pour réaliser les mesures prévues dans l'image directrice du Vallon de l'Aire.

Ces mesures ont pour objectif de protéger et d'améliorer le vallon, tout en tenant compte de ses différents usages: promenade, loisirs, nature, cheminement et espaces de rencontre. Elles visent également à renforcer les aménagements publics, à améliorer les parcours, à mieux relier le vallon aux quartiers voisins et à préserver les ressources à long terme.

Première concrétisation de cet engagement, la Commune a participé en 2025 au lancement d'un appel d'offres afin de mandater un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) chargé d'accompagner la coordination du projet. Le bureau Urbaplan a été retenu pour assurer cette mission.

Déchets: des résultats encourageants (résultats 2024 obtenus en 2025)

Les résultats 2024, disponibles en 2025, montrent une évolution positive en matière de gestion des déchets. Pour la première fois, Confignon est passée sous la barre des 160 kg de déchets urbains incinérés par habitant, avec **159,6 kg par habitant**, contre **166 kg par habitant en 2023**. La Commune atteint ainsi l'objectif fixé par le Canton.

Ce résultat est encourageant, même s'il devra être confirmé sur plusieurs années pour savoir s'il s'agit d'une tendance durable. Sur le plan financier, les dépenses liées à la gestion des déchets sont restées stables, avec **CHF 145 par habitant** en 2024, contre **CHF 143 en 2023**.

La Commune entend poursuivre ses efforts pour réduire les déchets à la source et améliorer le tri. Outre les actions de sensibilisation, un projet de délibération est également en préparation afin d'optimiser ces infrastructures.

La mairie se dote d'une nouvelle pompe à chaleur

Le système de chauffage de la mairie, installé en 2002 et devenu obsolète, a été remplacé en 2025 par une pompe à chaleur air-eau. Cette intervention permet d'abandonner le gaz au profit d'une énergie renouvelable.

Les pannes répétées de l'ancienne installation avaient mis en évidence la nécessité d'agir rapidement afin de garantir le bon fonctionnement du bâtiment et la continuité du service public. Les travaux réalisés avant la période hivernale ont également permis de moderniser la production d'eau chaude sanitaire grâce à l'installation d'un ballon thermodynamique.

Cette nouvelle installation assure désormais un fonctionnement plus fiable, améliore le confort des usagers et permet de réduire les émissions de CO₂ ainsi que les coûts d'exploitation.

Un meilleur suivi énergétique des bâtiments

Afin d'améliorer la gestion énergétique de son patrimoine immobilier, la Commune a décidé de se doter du système EVOSPE (Espace Virtuel d'Optimisation et de Suivi des Performances Énergétiques). Celui-ci repose sur l'installation de sondes dans les bâtiments communaux et sur une plateforme numérique permettant de suivre les consommations de manière centralisée.

Cet outil offre une vision plus précise du fonctionnement réel des installations de chauffage. Il permet d'adapter les

réglages en fonction des températures et des conditions extérieures, afin d'éviter les consommations inutiles.

Ce suivi permet de réduire les émissions de CO₂ et de mieux maîtriser les coûts liés à l'énergie.

Bâtiments communaux concernés et coût par installation :

- Ancienne école: CHF 7'500
- Maison Briefer: CHF 7'445
- Mairie: CHF 6'767
- École de Cressy: CHF 10'980
- École de Confignon: CHF 12'170



Festival de la durabilité: une première édition rassembleuse

Consacrée à la consommation responsable, la première édition du Festival de la durabilité a réuni plus de 100 participantes et participants inscrits, sans compter les événements en accès libre.

Le programme proposait des activités variées: balade à la découverte de projets durables, ateliers de filage, de lactofermentation, de réparation ou de cueillette, visites, projections, concerts, bourse aux vélos, stands de sensibilisation et de produits locaux.

Une quarantaine d'actrices et d'acteurs de la région y ont participé, parmi lesquels des entreprises, des indépendants, des associations, des domaines agricoles et viticoles, des coopératives et des institutions publiques ou parapubliques.

Et encore

- Pour encourager la mobilité douce, la Commune a maintenu sa participation aux abonnements tpg. En 2025, elle a aussi lancé de nouvelles subventions pour les abonnements de vélo-partage, l'achat de vélos de seconde main et les services de réparation. Ces mesures soutiennent à la fois la mobilité douce et le réemploi.
- La Commune a accueilli pour la première fois le Festival du Film Vert, avec deux soirées de projection. Les films « La Forêt gourmande » et « Le dernier survivant » ont donné lieu à des échanges riches autour des enjeux environnementaux.
- En 2025, Confignon a collaboré avec le Canton et plusieurs communes partenaires à l'élaboration du « Diagnostic des risques liés aux changements climatiques du canton de Genève et recommandations ». Le rapport met en évidence l'intensification des aléas climatiques et l'importance de renforcer les actions coordonnées pour mieux s'adapter aux changements climatiques.

Planifier le territoire, sécuriser les déplacements

La Commune poursuit son travail de planification afin d'accompagner l'évolution de son territoire et d'améliorer le cadre de vie. En 2025, les démarches liées au Plan directeur communal (PDCom), au Plan directeur des chemins piétons (PDCP) et à la stratégie d'évolution de la zone villa ont franchi une étape importante avec la consultation publique. Parallèlement, des mesures concrètes ont été engagées pour renforcer la sécurité des trajets scolaires, notamment avec la mise en place de la première rue scolaire du canton.

Entre documents directeurs et mesures de terrain, la Commune prépare un développement territorial plus cohérent, sûr et durable.

PDCom, PDCP et stratégie zone villa

Adopté en 2006, le Plan directeur communal est en vigueur depuis près de vingt ans. Afin de l'adapter aux nouvelles orientations cantonales, notamment celles du Plan directeur cantonal 2030, un important travail de révision a été engagé par la Commune, en collaboration avec ses mandataires.

Cette démarche a permis d'intégrer plusieurs nouvelles dimensions, telles que le recensement architectural, l'image directrice du Vallon de l'Aire ou encore les enjeux liés au Plan climat cantonal. En 2022, le Canton a également demandé aux communes de définir une stratégie d'évolution de la zone villa, correspondant à la zone 5.

En juin 2024, le Conseil administratif a approuvé l'avant-projet du PDCom, la stratégie d'évolution de la zone villa ainsi que le Plan directeur des chemins piétons. Durant le second semestre 2024, les services cantonaux ont établi leurs recommandations. Celles-ci ont ensuite fait l'objet d'échanges techniques avec la Commune, menés durant l'été 2025.

À l'issue de ce travail de coordination, une version consolidée des documents a pu être mise en consultation publique à l'automne 2025. Durant cette période, des permanences ont été organisées afin de répondre aux questions des habitantes et habitants. L'ensemble des documents a également été mis à disposition sur le site internet de la Commune.

Les contributions reçues dans le cadre de la consultation publique ont permis d'apporter les derniers ajustements aux dossiers, en vue de leur validation par le Conseil administratif en janvier 2026.



Plateau haut de Confignon et la Césure verte.

Au premier semestre 2026, le Département du territoire procédera au contrôle de conformité des documents. Cette étape permettra ensuite de soumettre le PDCom, le PDCP et la stratégie d'évolution de la zone villa à l'adoption finale par le Conseil municipal, puis par le Conseil d'État, d'ici la fin de l'année 2026.

ZICO – écoParc des Cherpines

Le secteur des Cherpines est identifié depuis 2001 par le Plan directeur cantonal comme une extension urbaine stratégique. Après la votation populaire de 2011 confirmant le déclassement des terrains agricoles, le projet a pris forme avec l'adoption du Plan directeur de quartier en 2013, puis du Plan directeur de zone industrielle et artisanale (PDZIA) en 2018.

Aujourd'hui, cette planification entre dans une phase concrète avec le développement de la ZICO – écoParc des Cherpines, première zone industrielle de Confignon. Pensée comme un quartier



d'activités, elle accueillera des artisans, des PME et de plus grandes entreprises dans un cadre favorisant la coopération, notamment à travers la création d'une commission écoParc au sein de la FTI.

La ZICO intègre également plusieurs principes liés à la transition écologique et à la qualité du cadre de travail : mutualisation des parkings, gestion optimisée des déchets, mobilité douce, production énergétique locale, espaces verts, lieux

de rencontre et services partagés. Elle est aussi conçue pour faciliter la cohabitation avec les futurs logements des Cherpines, tout en limitant les nuisances liées aux activités industrielles.

Les premiers chantiers ont débuté en 2025. La nouvelle route des Cardons, qui doit desservir l'ensemble de la ZICO sans générer de nuisances pour le futur quartier d'habitation, a été lancée durant l'été 2025, pour une mise en service prévue début 2027. Parallèlement, le chantier de la Coofifi, premier ouvrage de la ZICO, a démarré en janvier 2025, avec une livraison prévue à l'été 2027.

Une première rue scolaire à Genève

Dès l'automne 2025, la commune de Confignon a mis en place la première rue scolaire du canton de Genève sur le chemin des Hutins. Fermée aux véhicules motorisés aux heures d'arrivée et de sortie de l'école, cette mesure vise à améliorer la sécurité des enfants aux abords de l'établissement scolaire, tout en encourageant des déplacements plus sûrs à pied ou à vélo.

Cette mesure répond à deux enjeux identifiés à proximité immédiate de l'école : la dangerosité du passage piéton du chemin des Hutins lorsque des véhicules y effectuent du dépose-minute, et l'accès de véhicules non autorisés à la contre-allée du chemin de Chaumont, réservée aux piétons et aux cycles.

La rue scolaire permettra de limiter les conflits de cohabitation entre piétons, cyclistes et automobilistes aux heures de forte affluence. Elle vise également à sensibiliser les enfants à la sécurité routière et à favoriser les pratiques de mobilité douce.

Le dispositif est en phase test, sans travaux lourds, jusqu'aux vacances d'été 2026. Cette période permettra d'évaluer ses effets sur la sécurité, la fluidité des déplacements et la perception des usagers et usagers. À l'issue de cette phase, la reconduction du dispositif sera évaluée.

COOFIFI: un modèle coopératif innovant

Première réalisation de la ZICO, la coopérative COOFIFI propose un modèle novateur pour l'accueil d'activités artisanales et industrielles. Le bâtiment de 24'000 m², réparti sur six niveaux, comprendra de grandes halles modulables adaptées à différents usages. Grâce à son fonctionnement coopératif, il vise à maintenir des loyers accessibles. Soutenu par la FTI, qui cautionne 25 % du financement bancaire, le projet réunira plusieurs entreprises actives dans le secteur du bois autour d'un outil de production commun.

Et encore

- Les autres mesures de sécurisation des parcours scolaires préconisées dans le diagnostic ont été intégrées à la planification générale des travaux communaux. Elles seront mises en œuvre progressivement, au fil des chantiers réalisés sur les voiries publiques, au même titre que les mesures destinées aux personnes à mobilité réduite.

Des ouvrages communaux suivis, adaptés et renouvelés

En 2025, la Commune a poursuivi plusieurs projets liés aux ouvrages publics, aux infrastructures et aux espaces extérieurs. Les études pour la Voie Verte Genève-Bernex et la reconstruction du pont des Marais ont progressé, tandis que les services techniques sont intervenus sur les arbres, les réseaux d'assainissement et certains équipements communaux. L'année a ainsi été marquée par un travail à la fois préparatoire et opérationnel, afin d'assurer le suivi, l'entretien et le renouvellement progressif des infrastructures communales.

Des projets structurants pour améliorer les déplacements, sécuriser les ouvrages publics et préserver le cadre de vie.



Vue en élévation du pont des Marais

Voie Verte Genève – Bernex (VVGB): des études abouties et un projet qui se développe

Sur le territoire de Confignon, le projet de Voie Verte Genève-Bernex concerne un tronçon de 130 mètres, situé entre le chemin des Tacons et l'entrée du parc des Evaux. Des aménagements paysagers soignés sont prévus afin d'intégrer la voie verte, destinée aux cycles et aux piétons, à son environnement et favoriser une circulation apaisée.

Pour le secteur 1, qui concerne les communes de Bernex, Confignon et Onex, l'année 2025 a été consacrée au dépôt de la demande d'autorisation de construire définitive, puis à son instruction par les services de l'État. Les appels d'offres aux entreprises sont prévus en 2026, en vue de travaux programmés dès le printemps 2027.

Ce projet bénéficie de subventions fédérales, cantonales et intercommunales. Le respect des échéances est donc un enjeu important pour permettre sa réalisation dans les conditions prévues.



● **CHF 1,9 million**
Coût brut estimé pour Confignon

● **CHF 840'000**
Subventions prévues pour Confignon, soit **44 %** de taux de subventionnement

Démolition et reconstruction du pont des Marais: lancement des études

Construit il y a plus de 120 ans, le pont des Marais présente un état de vétusté avancé. Afin de préparer son renouvellement, une demande de crédit d'étude avait été soumise puis approuvée par le Conseil municipal en 2024.

L'étude d'avant-projet a été lancée en janvier 2025. Cette première phase a permis de préciser les objectifs du projet et d'échanger avec les différents partenaires concernés, notamment l'Office cantonal des transports et l'Office cantonal de la nature, afin d'identifier les contraintes et les solutions possibles.

Plusieurs variantes structurelles et architecturales ont été étudiées, avec une attention particulière portée à l'insertion paysagère de l'ouvrage dans l'environnement des bords de l'Aire. L'avant-projet a été validé au printemps 2025.

La phase de projet a ensuite permis d'approfondir et de développer la variante retenue. Elle s'est achevée en septembre 2025, ouvrant la voie au dépôt de la demande définitive d'autorisation de construire auprès de l'Office des autorisations de construire en fin d'année. L'autorisation est attendue en 2026, pour une réalisation des travaux de reconstruction prévue d'ici 2027 au plus tard.



CHF 130'000

Montant voté pour les études liées à la démolition et à la reconstruction du pont des Marais

Sécurisation de la fontaine de la Mairie

Le 1^{er} décembre, les services techniques communaux ont fait intervenir en urgence les SIS afin de sécuriser le couvert de la fontaine située devant le parc de la Mairie, sur la route de Soral. Cette fontaine communale fait partie des éléments anciens du village: son couvert a été ajouté en 1873, après la correction de la rampe de l'église et la construction d'un nouveau mur.

À la suite d'un accident ayant endommagé l'un des piliers, la structure présentait des signes de faiblesse. Le diagnostic des services communaux a été confirmé par l'ingénieur SIS mandaté par le Canton. Le couvert a été démantelé afin de garantir la sécurité du site.

Gestion du patrimoine arboré: entre sécurité, préservation et biodiversité

En 2025, le Service des espaces verts a poursuivi ses efforts en matière de gestion du patrimoine arboré et d'entretien différencié des surfaces végétalisées communales.

Ces interventions ont notamment porté sur le contrôle de l'état sanitaire des arbres, la sécurisation de certains sujets par abattage ou élagage, la pratique de tailles raisonnées ainsi que la sécurisation de certaines voies routières. Des interventions ont notamment eu lieu au chemin de Sous-le-Clos, au chemin des Marais et aux abords du terrain de pétanque. Le coût des interventions liées à la sécurisation des arbres s'est élevé à environ CHF 22'000 en 2025.

Les abattages nécessaires ont été compensés par de nouvelles plantations sur le territoire communal. Ces plantations se poursuivront en 2026 et 2027.

Le Service des espaces verts a également renforcé la protection de plusieurs arbres vénérables, par la pose de paillage de copeaux à leur pied afin de préserver leurs systèmes racinaires. Des niches écologiques destinées à la petite faune ont aussi été aménagées en différents lieux.

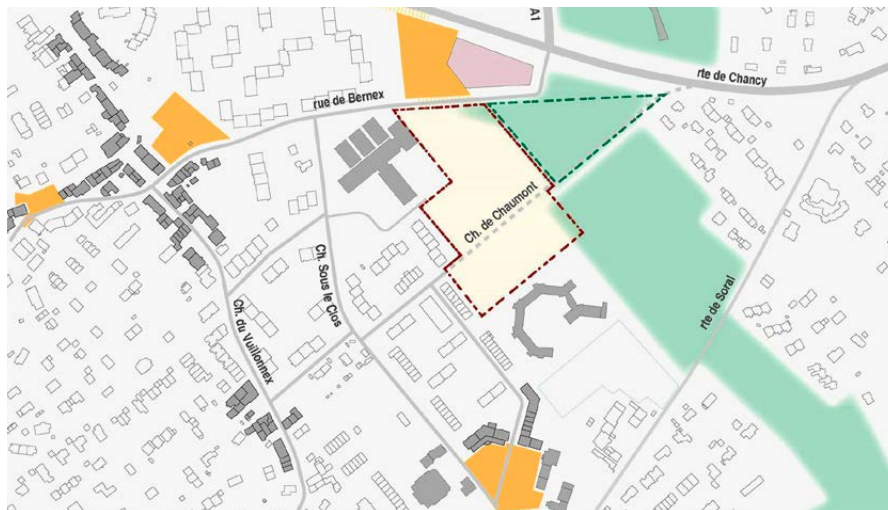
Enfin, certaines parcelles ont été tondues plus tardivement, notamment aux Hutins, à l'école de Confignon et au parc de la Mairie. Cette gestion différenciée permet de laisser davantage de place à la biodiversité en milieu urbain et a notamment favorisé la refleuraison de nombreuses orchidées.

Et encore

- Les services techniques communaux ont mené plusieurs interventions sur les ouvrages d'assainissement proches de l'Aire, afin d'améliorer la récolte des eaux de surface.
- Ils ont également piloté plusieurs études liées à la rénovation du réseau d'assainissement, pour les eaux usées et les eaux pluviales. Ces démarches doivent permettre la réalisation de travaux en 2026.
- Enfin, la campagne annuelle de nettoyage et de curage des sacs d'eaux pluviales de chaussée a été réalisée. Elle a concerné près de 400 sacs répartis sur le territoire communal.

Vuillonnex et Cherpines: une année de planification active

En 2025, les grands projets du Vuillonnex et des Cherpines ont franchi des étapes importantes. Leur développement suscite toutefois des questionnements au sein de la population, comme en témoigne le lancement d'un référendum communal contre le préavis favorable du Conseil municipal au Plan localisé de quartier (PLQ) d'ensemble des Cherpines. Dans ce contexte, la Commune a poursuivi son travail de coordination avec le Canton, de planification financière et de défense des intérêts communaux.



Le PLQ de Vuillonnex, un futur quartier de liaison (structures territoriales, contexte rapproché, extrait du plan de Concertation n°3, 01.2019).

PLQ de Vuillonnex: redémarrage du projet

Le futur quartier de Vuillonnex, qui fait partie du Grand Projet Bernex porté par le Département du territoire, avait fait l'objet d'une première phase d'études, puis avait été mis en attente en 2020. Le projet prévoyait notamment la création d'un parc, dont les études ont toutefois été poursuivies.

Début 2024, la Commune a relancé le projet afin de répondre aux besoins des habitantes et habitants du village, des élèves du Cycle d'orientation et de l'école primaire. Le projet vise notamment à créer de nouveaux logements pour les Confignonnaises et Confignonnais, ainsi que des locaux à vocation sociale et éducative.

À l'été 2024, une nouvelle équipe de mandataires a repris le travail, en tenant compte de l'évolution des enjeux climatiques et environnementaux.

En 2025, les études ont ainsi repris activement entre la Commune et le Canton.

Un quartier de liaison

Situé entre le village, Bernex et Cressy, le quartier de Vuillonnex a pour vocation d'accueillir différents publics.

La mixité sociale sera favorisée par l'implication de développeurs privés et publics, permettant plusieurs catégories de logements et de modes de gestion: PPE, coopératives, logements d'utilité publique ou logements à loyer libre.

La mixité générationnelle sera également soutenue par le programme communal Centaurea (anciennement programme de la Maison des vies). Celui-ci prévoit une crèche, des logements destinés aux étudiantes, étudiants et aînés, ainsi que des activités de proximité, notamment des commerces, de la restauration, un centre médical et des équipements publics. Des locaux parascolaires, sportifs, destinés aux jeunes ou polyvalents seront également prévus pour la population et les associations.

Le parc de Vuillonnex offrira également des espaces sans voitures entre le village et la Croisée de Bernex, bien desservie par les transports publics.

PLQ d'ensemble des Cherpines: une année charnière

Élaboré depuis plus de quinze ans avec le Canton et la commune de Plan-les-Ouates, le plan localisé de quartier d'ensemble des Cherpines s'intègre aux projets déjà en cours dans le même périmètre sur le territoire de Plan-les-Ouates (quartier du Rolliet).

En mai 2024, le Conseil administratif de Confignon a émis un préavis favorable sur ce PLQ d'ensemble, tout en formulant plusieurs conditions destinées à garantir une diversité dans l'offre de logements, des équipements et des espaces publics de qualité, ainsi qu'un développement équilibré du projet.

Le 15 avril 2025, le Conseil municipal a accepté à son tour le PLQ d'ensemble, assorti de quinze conditions figurant dans la délibération DM 989 (consultable sur www.confignon.ch/cherpines). Ces conditions portent sur des aspects essentiels du projet: financement, durabilité, qualité des espaces verts, capacités d'accueil des écoles, mobilité et équipements publics. Le même jour, le Conseil municipal de Plan-les-Ouates a également préavisé favorablement le PLQ d'ensemble.

L'examen du PLQ d'ensemble a fortement mobilisé les autorités communales, tant au niveau exécutif que législatif. Tout au long du processus, la Commune a veillé à défendre ses intérêts, notamment financiers, dans le cadre d'un dialogue continu avec le Canton et d'un travail étroit sur la planification financière.

À la suite du préavis favorable du Conseil municipal, un référendum communal a été lancé. Le seuil requis de signatures ayant été atteint, le Conseil d'État a confirmé, le 13 août 2025, la validité du référendum contre le préavis favorable du Conseil municipal. La population de Confignon sera ainsi appelée à se prononcer le 8 mars 2026 sur le préavis favorable du Conseil municipal.

**Deux quartiers
en devenir,
au cœur
des réflexions
sur l'évolution
de Confignon.**

Note: Au moment de la rédaction du présent rapport, la votation communale du 8 mars 2026 a eu lieu. La population de Confignon a rejeté à 64,67 % le préavis favorable du Conseil municipal sur le PLQ d'ensemble des Cherpines. Ce résultat entraînera des répercussions sur les étapes suivantes du projet, qui relèvent désormais de la compétence du Conseil d'État.

Et encore

- La cellule Grands projets, responsable de conduire le développement des quartiers du Vuillonnex et des Cherpines, s'est étoffée avec l'engagement d'un urbaniste à 40% pour seconder l'urbaniste communale. Un engagement stratégique pour porter et défendre les intérêts de la Commune dans le cadre des discussions avec tous les partenaires des projets.

Des actions concrètes pour le lien social

En 2025, la Commune a renforcé son action en faveur des familles, de la santé et du vivre-ensemble. L'adhésion au Couffin a élargi les possibilités d'accueil familial de jour pour les plus petits, tandis que le partenariat avec la commune de Bernex a permis d'ouvrir des places aux Mercredis aérés pour les enfants de 4 à 12 ans. Ces offres viennent compléter l'accompagnement proposé aux familles.

39'455
C'est le nombre total de repas servis aux restaurants scolaires des écoles de Confignon et Cressy



Les bancs actifs et les casiers connectés qui encouragent le mouvement.

Accueil familial de jour

En 2025, Confignon a rejoint l'association Le Couffin, qui réunit neuf communes et soutient l'accueil familial de jour assuré par des accueillantes indépendantes. Cette adhésion offre une solution complémentaire aux familles, en particulier pour les plus jeunes. Fin 2025, quatre enfants de Confignon étaient ainsi accueillis par une personne affiliée à l'association. Le Couffin apporte également un soutien au baby-sitting, en encourageant les jeunes de la région à suivre la formation de la Croix-Rouge et en mettant à disposition des parents une liste de baby-sitters agréés.

Mercredis aérés avec Bernex

Depuis la rentrée scolaire 2025-2026, le Pôle cohésion sociale propose, en collaboration avec la commune de Bernex, les Mercredis aérés. Cette nouvelle offre s'adresse aux enfants de 4 à 12 ans, de la 1^{re} à la 8^{ème}. Pour cette première année, 11 enfants issus de 9 familles ont occupé les premières places disponibles, sur un total de 16 places réservées à Confignon.

Encadrés par des professionnels de la FASE, les Mercredis aérés proposent un grand nombre d'activités pédagogiques et de sensibilisation: activités sportives, découverte de pratiques artistiques et artisanales, sorties nature, excursions, bricolage et jeux en groupe. L'accueil peut se faire à la journée complète ou à la demi-journée, avec repas.

Alimentation et santé

La sensibilisation à une alimentation saine, locale et de saison fait partie des engagements de longue date de la Commune. Cette attention se traduit notamment lors des manifestations communales, dans le choix des fournisseurs et dans les restaurants scolaires.

En 2025, une réclamation transmise par des élèves de l'école de Confignon – dans le cadre du processus d'apprentissage des démarches citoyennes mené avec l'établissement scolaire et la Commune – a donné lieu à une discussion plus large avec les partenaires concernés (établissement, GIAP, traiteur et Fourchette Verte). Cette démarche a débouché sur la mise en place d'ateliers pédagogiques pour les enfants et les adultes.

Parallèlement, le Pôle culture et cohésion sociale a proposé, en collaboration avec Caritas, des ateliers cuisine et santé. Lancés en février, ils ont réuni un petit groupe d'habitant·es et habitants autour de plusieurs thèmes: manger sainement avec des produits locaux et de qualité à petit prix, réduire les déchets et limiter le gaspillage alimentaire. Une visite du Domaine de la Terre, avec cueillette de légumes et préparation d'un repas sur place, a complété cette démarche.

Prévention dans l'espace public

La collaboration entre les domaines social et sécurité reste essentielle pour préserver une bonne cohabitation dans l'espace public. Le contact régulier entre la FASE et la police municipale permet de privilégier la prévention, d'intervenir de manière ciblée lorsque des situations le nécessitent et, le cas échéant, de mettre en place des démarches de médiation avec la Commune.



39'455
repas servis



16
places réservées
aux Mercredis aérés



600
utilisations des
stations sportives



CHF 60'785
de soutiens cumulés à
la solidarité internationale et
à l'aide humanitaire d'urgence



98
cabas remis
aux seniors

Bouger en libre accès

Pour encourager l'activité physique et lutter contre la sédentarité, la Commune a installé deux stations de prêt de matériel sportif et ludique: une station BOX UP au parc Chaumont et une station EQUIP derrière l'Auberge de Confignon. Accessibles gratuitement via une application, elles permettent d'emprunter raquettes, ballons ou jeux. Entre mars et décembre 2025, ces deux équipements ont été utilisés environ 600 fois.

Et encore

- **Stage CapEmploi**
Le secrétariat du Pôle cohésion sociale a accueilli, durant deux semaines, un premier jeune dans le cadre du dispositif CapEmploi, afin de lui permettre de découvrir le secteur administratif et de valoriser une première expérience professionnelle.
- **Solidarité internationale**
La Commune a reçu plus de 50 demandes de soutien pour des projets à l'étranger. Parmi les 25 dossiers répondant aux critères, 9 ont été financés, pour un montant total de CHF 46'295. Un montant de CHF 14'490 a également été accordé à des entités actives dans l'aide humanitaire d'urgence.
- **Visite de Noël aux seniors**
À l'occasion des fêtes, 98 cabas garnis de produits locaux ont été remis aux habitant·es et habitants de 85 ans+. Ce geste a permis de maintenir un moment d'échange apprécié entre les autorités communales et les seniors.

Une saison culturelle ouverte, vivante et bien ancrée localement

En 2025, la Commune a poursuivi son engagement en faveur d'une culture accessible, variée et proche de la population. Treize événements culturels ont été proposés tout au long de l'année. Cette programmation a permis de mettre en valeur à la fois les arts vivants, la musique, le cinéma, les expositions, le patrimoine local, ainsi que les collaborations avec les communes voisines.



Jazz & Wine, lorsque la musique rencontre l'œnologie.

L'année a également été marquée par une réorganisation, avec la séparation du service culturel et du service de communication. La culture constitue désormais un service à part entière, placé sous la responsabilité d'un Conseiller administratif délégué et composé d'une coordinatrice des événements culturels.

Une programmation diversifiée pour tous les publics

Les événements culturels ont alterné entre spectacles pour enfants, danse, théâtre, expositions, conférence, cinéma en plein air, dictée publique et concerts.

Plusieurs rendez-vous ont rencontré un vif intérêt. *Le Bal chorégraphique organisé dans le cadre du festival Antigal* a réuni plus de 160 personnes à la salle communale. Les stages de danses urbaines proposés avec Bernex dans le cadre de *Groove'N'Move* ont permis à une septantaine de jeunes âgés

de 8 à 17 ans de s'initier au hip-hop et au breakdance. Les spectacles pour enfants ont également confirmé leur succès, avec notamment plus de 110 spectateurs pour *L'extraordinaire aventure de Jacques* de la Cie Un air d'oiseau et deux représentations complètes pour *Bateau sous l'eau* de la Cie Rayon de Lune.

Le théâtre a également investi l'espace public avec la venue du camion-théâtre du Théâtre de Carouge sur la place de l'Église. Le spectacle *Les Diablogues* a réuni 86 spectatrices et spectateurs autour de sketches à l'humour léger et surréaliste.

La conférence *Histoire mondiale de Confignon*, donnée par Françoise Joliat et Guillaume Chenevière, a affiché complet au Pressoir.

Les expositions de Mengel et de Benedetta Simonati Sägerser ont, quant à elles, permis de présenter le travail d'artistes confignonnoises à un large public.

La musique comme fil conducteur

La musique a occupé une place importante dans la programmation de cette année. En juin, la traditionnelle Fête de la musique a réuni environ 200 personnes sous la pergola du bord de l'Aire, avec le quatuor Acteon puis le Duo EvaMar. Ce rendez-vous a une nouvelle fois permis de proposer un moment culturel convivial dans un cadre naturel apprécié de la population.

En décembre, la Commune a inauguré un nouveau concept avec Jazz & Wine, associant musique et découverte des vins locaux. Le Pressoir a accueilli 65 participantes et participants pour une soirée réunissant le quintet Square Orange et les vins de Christian Guyot, vigneron-encaveur à Bernex. Ce format, à la croisée de la culture, du terroir et de la convivialité, a permis de clore la saison sur une note chaleureuse.

La culture constitue désormais un service à part entière, placé sous la responsabilité d'un Conseiller administratif délégué.

Une billetterie en ligne pour faciliter l'accès aux événements

En 2025, le service culturel a mis en place une billetterie en ligne via Infomaniak pour la réservation de certains événements. Cette évolution facilite l'inscription du public, améliore le suivi des réservations et permet d'anticiper plus efficacement la venue des participants. Les premiers résultats sont encourageants, avec 108 billets réservés en ligne pour le spectacle pour enfants du printemps, 120 pour celui d'automne et 65 pour Jazz & Wine.

Et encore

- Au total, 1'973 personnes ont participé aux événements culturels organisés par la Commune.
- La 5^e édition de la grande dictée publique, organisée en partenariat avec Bernex, a réuni 108 amatrices et amateurs d'étymologie à la salle communale.
- Nicolas Pernot a fait voyager les 80 personnes présentes en Géorgie avec son film *Au cœur du Caucase*, commenté en direct et suivi d'échanges nourris avec le public.

Sécurité: une commune mobilisée sur tous les fronts

En 2025, la commune de Conflignon a poursuivi son engagement en faveur de la sécurité, en mobilisant l'ensemble de ses partenaires : police municipale, sapeurs-pompiers volontaires du CRI 201 et protection civile. Entre prévention, interventions, sécurisation des mobilités et préparation à la gestion de crise, les actions menées traduisent une volonté claire : renforcer la capacité d'anticipation et de réponse face aux risques du quotidien comme aux situations exceptionnelles.

Anticiper les risques, renforcer la prévention et intervenir au plus près du terrain.



Préparer la gestion de crise

La Commune a poursuivi le travail engagé en 2024 pour mieux se préparer aux événements majeurs, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, de pannes prolongées, de pandémies ou de toute autre situation nécessitant une organisation renforcée. Après avoir identifié les services essentiels et les points de vulnérabilité, les travaux se sont orientés vers l'élaboration d'un plan de gestion de crise. Celui-ci permettra de structurer la mobilisation du personnel communal, la mise en place de cellules de crise et la coordination avec les partenaires externes.

Police municipale: présence et prévention

En 2025, la police municipale a traité 1'018 événements, délivré 2'149 amendes d'ordre et encadré 7 manifestations. La prévention et l'ilotage ont représenté 35 % de son activité, confirmant l'importance accordée à la présence de proximité.

Quatre rencontres « Un café avec votre ilotier » ont permis aux habitantes et habitants d'échanger directement avec les agentes et agents de proximité. Chaque mois, une action de prévention ciblée a également été menée, notamment en matière de sécurité routière, de lutte contre les cambriolages ou de respect de l'espace public.

Protection civile: une nouvelle organisation

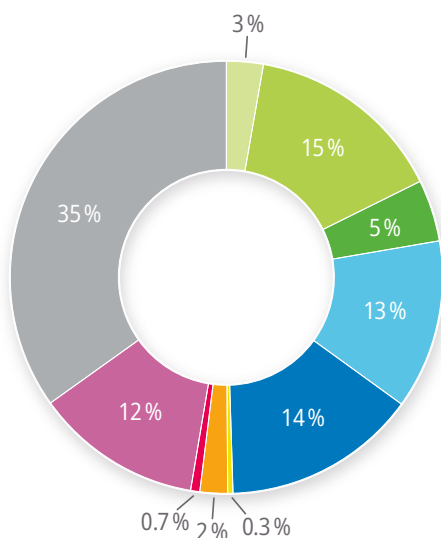
Depuis le 1^{er} janvier 2025, Conflignon a rejoint l'Organisation régionale de protection civile de la Champagne. Cette intégration représente environ 4'300 habitants supplémentaires et 197 abris à prendre en compte. L'ORPC Champagne couvre désormais 9 communes sur un territoire de 45 km².

Au cours de l'année, trois cours de répétition ont permis de réaliser onze exercices de déploiement. Ces entraînements ont permis de réduire le temps d'intervention à moins de 60 minutes, y compris dans les communes les plus éloignées.

**CRI 201:
87 alarmes quittancées**

Le Centre régional d'intervention 201 compte 53 membres actifs. En 2025, il a quittancé 87 alarmes et est intervenu à 45 reprises, représentant 549 heures de travail. Les animaux ont constitué la première cause d'engagement, avec 30 % des interventions, devant les incendies (18 %) et les inondations (17 %).

La formation est restée un axe central de l'année, avec des exercices portant sur la compagnie, la protection respiratoire, les travaux en hauteur et la formation au feu.

**Mobilités scolaires sécurisées**

La police municipale a également été associée aux projets de réaménagement de l'espace public afin de renforcer la sécurité routière. Elle a notamment accompagné la mise en place de la « rue scolaire », en accompagnant les changements de parcours et de pratiques des usagers de la route, des enfants et de leurs familles.

Administration	28	3 %
Domaine public / Affichage / Chantiers / Pose de panneaux	152	15 %
Sécurité / Stupéfiants / Bruit	47	5 %
Circulation / Accidents / Radar / Stationnement	129	13 %
Contrôle / Circulation / PréDire / Personnes / Véhicules	148	14 %
Incendie / Fuite d'eau	4	0.3 %
Chiens / Animaux	21	2 %
Domaine privé / problèmes de voisinage	7	0.7 %
Écoles / Surveillance	127	12 %
Prévention / Îlotage	355	35 %
TOTAL	1018	100 %

Interventions de la Police municipale en 2025

La lutte contre les tags porte ses fruits

En 2025, l'entreprise Tags Off a effectué 113 interventions de nettoyage sur des bâtiments administratifs, du mobilier urbain et des façades privées visibles depuis la voie publique. Le contrat forfaitaire annuel de CHF 20'606 s'est révélé avantageux : à titre de comparaison, 32 cas traités entre septembre et décembre auraient représenté à eux seuls environ CHF 12'000 hors forfait. Plusieurs habitants ont salué les effets positifs de cette mesure.

Et encore

- Le contrôle du stationnement a été entièrement confié aux contrôleurs du stationnement, afin de recentrer l'action de la police municipale sur ses missions de sécurité de proximité.
- Le radar préventif de la police municipale a été déployé sur sept emplacements en 2025, en réponse aux signalements des habitants.
- 21 présences ont été assurées aux abords des écoles lors des semaines de reprise après les vacances scolaires.
- Deux actions « À pied à l'école » ont été menées aux écoles de Confignon et de Cressy pour sensibiliser les enfants aux comportements des piétons.
- L'ORPC Champagne a été désignée organisation pilote pour le nouveau logiciel cantonal de gestion des abris. Cette mission a nécessité la numérisation de 1'214 dossiers, soit environ 10'000 pages.
- Dès avril 2025, un technicien de maintenance à plein temps a rejoint l'ORPC Champagne pour accompagner l'augmentation du nombre d'infrastructures à gérer.
- L'inventaire du matériel opérationnel du CRI 201 a été mis à jour : 497 articles référencés et 3'736 articles recensés, pour une valeur totale de CHF 822'971.



La grande chose de la démocratie,
c'est la solidarité.”

— *Victor Hugo*
Proses philosophiques

Index des annexes





Annexe I

Commune de Confignon

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes annuels 2025
au Conseil municipal de la
Commune de Confignon
Confignon

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la commune de Confignon, comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le compte des investissements et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2025 arrêtés au 31 décembre 2025 sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la commune, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

Les comptes annuels de la commune pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur les comptes annuels dans son rapport daté du 8 avril 2025.

Responsabilités des magistrats communaux relatives aux comptes annuels

Les magistrats communaux sont responsables de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Ils sont en outre responsable des contrôles internes qu'ils jugent nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA**Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels**

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux dispositions légales cantonales et communales et à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <https://www.expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

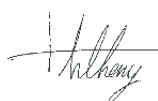
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme suisse d'audit NA-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions des magistrats communaux

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Carouge, le 15 avril 2026

FIDUCIAIRE CHAVAZ SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Anthony Huguenin
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Patrick Teles
Réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels 2025

Commune de Confignon

Résumé de l'exercice 2025

COMPTES AU	31.12.2024	BUDGET 2025	31.12.2025
Charges d'exploitation	16'226'698	17'580'299	16'716'308
30 Charges de personnel	4'848'037	5'458'034	5'422'826
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	3'729'136	4'084'595	3'659'520
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'554'480	1'766'140	1'513'583
36 Charges de transfert	6'095'045	6'271'530	6'116'879
37 Subventions à redistribuer	0	0	3'500
Revenus d'exploitation	16'922'502	17'114'655	15'643'234
40 Revenus fiscaux	14'595'757	14'778'177	13'346'724
42 Taxes	590'014	491'250	675'371
43 Revenus divers	333'728	612'000	461'589
46 Revenus de transfert	1'403'004	1'233'228	1'156'051
47 Subventions à redistribuer	0	0	3'500
Résultat d'exploitation	695'804	-465'644	-1'073'074
34 Charges financières	106'028	82'500	131'509
44 Revenus financiers	805'463	644'800	746'218
Résultat financier	699'435	562'300	614'709
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	1'395'239	96'656	-458'365
38 Charges extraordinaires	1'388'402	0	0
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-1'388'402	0	0
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	6'837	96'656	-458'365
BILAN AU	31.12.2024	31.12.2025	
Actifs	48'967'358	46'246'384	
Patrimoine financier	22'912'550	20'363'033	
Patrimoine administratif	26'054'808	25'883'351	
Passif	48'967'358	46'246'384	
Capitaux de tiers	17'497'995	15'235'387	
Capital propre	31'469'362	31'010'997	

Les chiffres présentés ci-dessus le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale. Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.

Annexe II

Fondation d'intérêt public communal
pour le logement à Confignon

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2025
au Conseil de fondation de la

**Fondation d'intérêt public communal pour le logement à
Confignon**

Genève, le 30 avril 2026
52/vac/1

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérar SA
Rue de la Corraterie 25
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60) ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Autres points

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 7 mai 2025 une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application, aux NA-CH ainsi qu'à la RA 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil de fondation notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

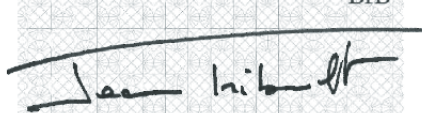
Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA



BfB
Jessica SAUTIER
Experte-réviser agréée
Réviser responsable



BfB
Jean TRIBOULET
Expert-réviser agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de pertes et profits
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe

Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Résumé de l'exercice 2025

COMPTES AU	31.12.2024	31.12.2025
Charges d'exploitation	1'043'098	113'533
30 Charges de personnel	123'709	113'533
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	919'389	0
Résultat d'exploitation	-1'043'098	-113'533
34 Charges financières	586'001	1'762'264
44 Revenus financiers	2'516'897	2'342'266
Résultat financier	1'930'896	580'002
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	887'798	466'470
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0	0
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	887'798	466'470

BILAN AU	31.12.2024	31.12.2025
Actifs	59'459'735	59'466'969
Patrimoine financier	59'459'735	59'466'969
Patrimoine administratif	0	0
Passif	59'459'735	59'466'969
Capitaux de tiers	32'465'111	32'005'875
Capital propre	26'994'624	27'461'094

Les chiffres présentés ci-dessus le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale. Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.

Annexe III

Fondation d'intérêt public communal
pour les institutions de la Petite Enfance
à Confignon

Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2025
au Conseil de fondation de la

**Fondation d'intérêt public communal
pour les institutions de la Petite Enfance à
Confignon**

Genève, le 22 avril 2026
9/vac/1

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérar SA
Rue de la Corraterie 25
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales et à la recommandation d'audit 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* (RA 60) ainsi qu'aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Autres points

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé dans son rapport en date du 23 avril 2025 une opinion non modifiée sur ces comptes annuels.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux prescriptions légales cantonales et communales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi sur l'administration des communes, à son règlement d'application, aux NA-CH ainsi qu'à la RA 60 permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux NA-CH et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la commune.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

Nous communiquons au Conseil de fondation notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

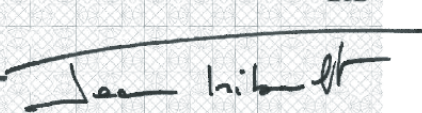
Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

 Jessica SAUTIER Experte-réviser agréée Réviser responsable	 Jean TRIBOULET Expert-réviser agréé
--	---

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexes

Fondation d'intérêt public communal pour les institutions de la Petite Enfance à Confignon

Résumé de l'exercice 2025

COMPTES AU	31.12.2024	BUDGET 2025	31.12.2025
Charges d'exploitation	4'993'057	4'985'067	5'095'037
30 Charges de personnel	4'218'827	4'171'717	4'286'022
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitations	774'229	813'350	809'016
Revenus d'exploitation	4'993'057	4'985'067	5'095'037
42 Taxes	1'734'744	1'807'700	1'901'687
46 Revenus de transfert	3'258'313	3'177'367	3'193'350
Résultat d'exploitation	0	0	0
Résultat financier	0	0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	0	0	0
RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	0	0	0
RÉSULTAT TOTAL DU COMPTE DE RÉSULTATS	0	0	0

BILAN AU	31.12.2024	31.12.2025
Actifs	951'381	841'038
Patrimoine financier	951'380	841'037
Patrimoine administratif	1	1
Passif	951'381	841'038
Capitaux de tiers	931'381	821'038
Capital propre	20'000	20'000

Les chiffres présentés ci-dessus le sont à titre indicatif et n'ont pas de valeur légale. Les comptes et le rapport détaillé de la fiduciaire peuvent être obtenus sur demande auprès de la Mairie.



Les villes ont la capacité d'offrir quelque chose à chacune et chacun, seulement parce qu'elles sont créées par chacune et chacun."

— *Jane Jacobs*
auteure et philosophe

Impressum

Éditeur:

Commune de Confignon

Ont contribué à cette publication:

Le Conseil administratif, l'administration communale et le service communication de la mairie de Confignon.

Crédits photos:

Jonathan Ruffin p. 1, 21

Sonia Candolfi p. 4, 5, 9

Steeve lunker p. 7

Olivier Spinato p. 14

Girafchik123 (Getty Images, iStock) p. 18

Olivier Riethauser, High5Prod p. 22-23

Atelier Descombes Rampini (ADR) p. 24

État de Genève p. 26

Bardt, Ipitup p. 28

François de Limoges p. 30

Sam Bosshard, VBS-DDPS (CC BY-NC-ND) p. 32

Conception & réalisation graphique:

S&B Graphic Design | sbgraphic.ch

Illustrations p. 10-11 (Krea2 en open-source), motifs géométriques abstraits et icônes (canva.com): personnalisés par sbgraphic.ch

Impression:

Imprimerie G. Chapuis S.A.

Imprimé sur papier recyclé à base de 100% de vieux papier, certifié FSC, Ange Bleu, Nordic Swan et neutre en carbone.



Commune de Conignon
Promenade des Rêveries 2
1232 Conignon

T 022 850 93 93
F 022 850 93 92
info@conignon.ch
www.conignon.ch

